

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-CYRILLE-DE-WENDOVER**

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le conseil, lundi le 13 novembre 2017 à 19 h 30 au 4055 rue Principale à Saint-Cyrille-de-Wendover.

**Présences :** Mmes Marthe Garneau, Annie Gentesse et Claudia Kirouac  
MM. Sylvain Baron, Sylvain Jacques et Pierre Lavigne,  
sous la présidence d'Hélène Laroche, mairesse

**Absence(s) :** Aucune

**Nombre de citoyens :** 37

Sont également présents monsieur Mario Picotin, directeur général/Secr.-trésorier, madame Lucie Roberge, directrice générale/Secr.-trésorière adjointe et monsieur François Larose, directeur des travaux publics.

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Réflexion du jour**
- 2) Ordre du jour – Adoption**
- 3) Conseil**
  - a) Remerciements des membres du conseil
  - b) Élections 2017
    - b.1) Rapports des contributions électorales – Rappel
    - b.2) Déclarations d'intérêts pécuniaires – Rappel
    - b.3) Rapport de la mairesse – Activités 2016-2017-2018
- 4) Période de questions**
- 5) Procès-verbal – Adoption**
  - a) Procès-verbal du 2 octobre 2017 – Adoption
- 6) Comptabilité**
  - a) Factures d'achats, déboursés directs, dépenses préautorisées, rémunération globale, remboursement des dépenses – Octobre 2017
  - b) Aide aux familles – Couches de coton
    - b.1) Remboursement
  - c) Poêle à bois – Achat/remplacement
    - c.1) Remboursement
- 7) Dossiers municipaux**
  - a) Gestion du personnel
    - a.1) Coordonnateur des eaux
    - a.2) Journalier préposé au déneigement
    - a.3) Postes temporaires – Préposés au déneigement
  - b) Formation(s) – Autorisation (retiré)
  - c) Caisse populaire – Signatures; autorisation

- 8) Règlements municipaux**
- a) Règl. # 230-183.1 – Marge de recul arrière; emprise de voie ferrée
    - a.1) Projet # 2
  - b) Règl. # 308-6 – Articles 13 et 14/modifications; avis de motion
  - c) Règl. # 394-1 – Articles 12 et 13/modifications; avis de motion
- 9) Urbanisme – Dossiers**
- a) Comité consultatif d’urbanisme – Dépôt (retiré)
  - b) Dérogation(s) mineure(s) (retiré)
  - c) Permis de construction – Octobre 2017 et comparatifs 2016-2017
- 10) Urbanisme – PIIA**
- 11) Travaux publics**
- 12) Aqueduc/égout**
- a) Usine de traitement des eaux usées (UTEU) – Mise à niveau
    - a.1) Décompte progressif et acceptation définitive
  - b) Plan directeur des égouts (PDE) – Phase II volet 1
    - b.1) Décompte progressif # 1
  - c) Plan directeur des égouts (PDE) – Phase II volet 2a (Guèvremont, Martin, rang 3 Simpson et PP2) (reporté)
  - d) Plan directeur des égouts – Phase II volet 2b (Courteau et al. et PP St-Louis) (reporté)
  - e) Raccordement Drummondville
    - e.1) Voie de raccordement temporaire
    - e.2) Décompte progressif # 1
- 13) Service incendie & sécurité publique**
- a) Rapport des sorties – Octobre 2017
  - b) Ministère de la Sécurité publique (MSP) – Pompier/formation; aide financière
  - c) Association des pompiers – Contribution 2017
- 14) Office municipal d’habitation (OMH)**
- a) Procès-verbal – Dépôt (retiré)
  - b) Regroupement OMH – Nomination
  - c) Représentants – Nomination
- 15) Loisirs et Commandites**
- a) Société de l’aréna
    - a.1) Procès-verbal – Dépôt (retiré)
    - a.2) Représentants – Nomination
  - b) Bibliothèque
    - b.1) Procès-verbal – Dépôt (retiré)
- 16) Certificat de disponibilité**
- a) Certificat de disponibilité des crédits C-12/17
- 17) Période de questions**
- 18) Correspondance**

## 19) Levée de l'assemblée

### 2. ORDRE DU JOUR - ADOPTION

3816.11.17

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques  
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

### 3. CONSEIL

#### a) Remerciements des membres du conseil

#### b) Élections 2017

##### b.1) Rapports des contributions électorales – Rappel

Avis est donné que toutes les listes des donateurs et rapports de dépenses engagées pour la campagne doivent être remis avant le 5 février 2018.

##### b.2) Déclarations d'intérêts pécuniaires – Rappel

Dépôt des formulaires de déclarations d'intérêts pécuniaires est fait. La directrice générale adjointe indique que les déclarations doivent lui être retournées avant le 5 janvier 2018.

##### b.3) Rapport de la mairesse – Activités 2016-2017-2018

Avis est donné que le rapport de la mairesse est reporté au 4 décembre 2017 et que le budget 2018 sera adopté lors de la séance du 15 janvier 2018.

### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Vallée (information concernant la rue des Bouleaux)

Monsieur Vadnais (information concernant la rue des Bouleaux)

Madame Beaupré (information concernant la rue des Bouleaux)

Monsieur Dostie (information concernant la rue des Bouleaux)

### 5. PROCÈS-VERBAL – ADOPTION

#### a) Procès-verbal du 2 octobre 2017 – Adoption

3817.11.17

Sur proposition de madame Marthe Garneau  
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 2 octobre 2017 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

## 6. COMPTABILITÉ

### a) **Factures d'achats, déboursés directs, dépenses préautorisées, rémunération globale, remboursement des dépenses – Octobre 2017**

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-12/17 émis;

3818.11.17 Sur proposition de madame Marthe Garneau  
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu d'approuver les factures d'achats, les déboursés directs, les dépenses préautorisées, la rémunération globale et le remboursement des dépenses du mois d'octobre 2017, et ce, pour les montants suivants :

Factures d'achats .....	Octobre 2017 .....	157 878,48 \$
Déboursés directs .....	Octobre 2017 .....	867 342,77 \$
Dépenses préautorisées .....	Octobre 2017 .....	13 642,40 \$
Rémunération globale .....	Octobre 2017 .....	82 645,86 \$
Remboursement des dépenses/Km ....	Octobre 2017 .....	0,00 \$
		<b>Total : 1 121 509,51 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

### b) **Aide aux familles – Couches de coton**

#### **b.1) Remboursement**

Considérant l'énoncé de la résolution # 3480.12.16 concernant la participation municipale dans le dossier;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-12/17 émis;

3819.11.17 Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques  
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu de verser, à titre de compensation municipale, la part des frais associés aux réclamations présentées pour l'achat de couches de coton d'octobre 2017, selon la liste déposée, et ce, pour un montant total de 189,23 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

### c) **Poêle à bois – Achat/remplacement**

#### **c.1) Remboursement**

Considérant l'énoncé de la résolution # 3482.12.16 concernant la participation municipale dans le dossier;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-12/17 émis;

3820.11.17 Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques  
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu de verser, à titre de compensation municipale, la part des frais associés aux réclamations présentées pour le mois d'octobre 2017,

relativement à l'achat ou le remplacement de poêle à bois, selon la liste déposée, et ce, pour un montant total de 150,00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

## **7. DOSSIERS MUNICIPAUX**

### **a) Gestion du personnel**

#### **a.1) Coordonnateur des eaux**

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 3706.07.17 concernant l'ouverture d'un poste de coordonnateur des eaux pour la gestion des eaux potables et du traitement des eaux usées;

Considérant les procédures d'affichage faites pour un poste permanent à temps plein;

Considérant le rapport fait par le directeur général sur le dossier;

3821.11.17

Sur proposition de madame Marthe Garneau

Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu :

- de confirmer l'embauche de monsieur Jaafar Sai à titre de coordonnateur des eaux;
- que conformément à l'offre d'emploi publiée le 21 août 2017 (affichage) ainsi que les 27 et 30 août 2017 (journal), monsieur Sai aura pour tâches principales de gérer, coordonner et superviser les systèmes d'alimentation et de distribution de l'eau potable ainsi que ceux du traitement des eaux usées et des boues de fosses septiques résidentielles de la municipalité;
- que monsieur Sai relèvera du directeur des travaux publics;
- d'appliquer pour ce poste, une période de probation de six (6) mois avec une évaluation du dossier après trois (3) mois;
- de fixer la rémunération pour la période de probation à 25 \$ de l'heure pour une semaine normale de travail de 40 heures;
- d'accorder à ce poste les mêmes conditions de travail applicables aux employés des travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

#### **a.2) Journalier préposé au déneigement**

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 3707.07.17 concernant l'ouverture d'un poste de journalier et préposé au déneigement;

Considérant les procédures d'affichage faites pour un poste permanent à temps plein sur horaire variable pour le Service des travaux publics;

Considérant le rapport fait par le directeur des travaux publics sur le dossier;

3822.11.17

Sur proposition de monsieur Sylvain Baron  
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu :

- de confirmer l'embauche de monsieur Dave Geofroy au poste de journalier et préposé au déneigement, permanent à temps plein sur horaire variable;
- que l'embauche est effective à compter du 23 octobre 2017;
- d'appliquer pour ce poste, une période de probation de quatre cent quatre-vingts (480) heures, et ce, telle que prévue dans la convention collective;
- de fixer la rémunération pour la période de probation à 18,05 \$ de l'heure pour une semaine normale de travail de 40 heures;
- d'accorder, à ce poste, les conditions de travail et les avantages prescrits par la convention collective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

**a.3) Postes temporaires – Préposés au déneigement**

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 3707.07.17 concernant l'ouverture d'un poste de journalier et préposé au déneigement;

Considérant les résultats de la démarche faite (réf. résol. municipale # 3822.11.17);

Considérant les besoins de la municipalité en matière de déneigement et le rapport fait par le directeur général sur le dossier;

Considérant le rapport fait par le directeur des travaux publics sur le dossier sur la procédure d'affichage faite pour un poste temporaire de préposés au déneigement;

3823.11.17

Sur proposition de madame Annie Gentesse  
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu :

- de confirmer l'embauche de messieurs Luc Leclerc et Stéphane Audy, à titre de préposés au déneigement, pour des postes temporaires à temps partiel;
- d'appliquer à ces postes les conditions prévues à la convention collective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

**b) Formation(s) – Autorisation**

**(retiré)**

**c) Caisse populaire – Signatures; autorisation**

3824.11.17

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne  
Appuyée par madame Claudia Kirouac

Il est résolu d'autoriser madame Hélène Laroche, mairesse, madame Lucie Roberge, directrice générale adjointe et monsieur Mario Picotin, directeur général comme représentants municipaux pour la gestion des comptes de la municipalité, et ce, selon les termes et conditions précisés dans le document administratif donné par la caisse populaire en date du 13 novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

**8. RÈGLEMENTS MUNICIPAUX**

**a) Règl. # 230-183.1 – Marge de recul arrière; emprise de voie ferrée**

**a.1) Projet # 2**

Considérant les résultats de l'assemblée publique de consultation tenue le 13 novembre 2017 (réf.: p.-v. ass. consultation 13/11/2017);

3825.11.17

Sur proposition de monsieur Pierre Lavigne  
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu :

- d'adopter, tel que présenté, le projet de règlement # 230-183.1, lequel a pour objet de modifier l'énoncé des articles 3.3.3, 3.7.3.3 et 3.4.3 du règlement de zonage # 230, notamment en précisant les marges de recul arrières applicables aux terrains longeant la voie ferrée;
- de soumettre le règlement au processus d'approbation référendaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

**b) Règl. # 308-6 – Articles 13 et 14/modifications; avis de motion**

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller monsieur Sylvain Jacques de l'adoption prochaine du règlement # 308-6, lequel a pour objet de modifier l'énoncé des articles 13 et 14 concernant les montants maximaux des remboursements relatifs aux frais de repas et de logement pour les employés.

Copie est remise aux membres du conseil.

**c) Règl. # 394-1 – Articles 12 et 13/modifications; avis de motion**

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller monsieur Sylvain Jacques de l'adoption prochaine du règlement # 394-1, lequel a pour objet de modifier l'énoncé des articles 12 et 13 concernant les montants maximaux des remboursements relatifs aux frais de repas et de logement pour les élus.

Copie est remise aux membres du conseil.

**9. URBANISME – DOSSIERS**

a) **Comité consultatif d'urbanisme – Dépôt** (retiré)

b) **Dérogation(s) mineure(s)** (retiré)

c) **Permis de construction – Octobre 2017 et comparatifs 2016-2017**

Dépôt de la liste des permis de construction émis pour le mois d'octobre 2017 et du comparatif avec l'année 2016 pour la même période est fait.

Copies sont remises aux membres du conseil.

**10. URBANISME - PIIA**

**11. TRAVAUX PUBLICS**

**12. AQUEDUC / ÉGOUT**

a) **Usine de traitement des eaux usées (UTEU) – Mise à niveau**

**a.1) Décompte progressif et acceptation définitive**

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 2591.06.14 concernant l'attribution du contrat à l'entrepreneur Entreprises G.N.P. inc. pour la construction d'une station d'épuration de type réacteur biologique séquentiel (RBS) avec centre de traitement des boues;

Considérant la recommandation de paiement donnée par Les Consultants SM inc. en date du 4 octobre 2017 pour le versement de la retenue prévue au contrat;

Considérant que le versement de la retenue ferme le dossier et que l'acceptation définitive est requise;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-12/17;

3826.11.17

Sur proposition de madame Claudia Kirouac  
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu :

- d'autoriser le paiement à Entreprises G.N.P. inc., la somme de 231 894,51 \$ taxes incluses;
- de donner l'acceptation définitive pour fermer le dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

b) **Plan directeur des égouts (PDE) – Phase II volet 1**

**b.1) Décompte progressif # 1**

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 3722.07.17 concernant l'attribution du contrat de construction d'une conduite de



refoulement, entre l'usine d'épuration et le poste de pompage PP/ (secteur Hébert), à la firme R. Guilbeault Construction inc.;

Considérant la recommandation de paiement donnée par la firme CIMA+ en date du 11 octobre 2017;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-12/17;

3827.11.17

Sur proposition de madame Claudia Kirouac  
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu :

- d'autoriser le paiement à R. Guilbeault Construction inc., la somme de 437 033,56 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

- c) **Plan directeur des égouts (PDE) – Phase II volet 2a (Guèvremont et al. et PP # 2)** (reporté)
- d) **Plan directeur des égouts (PDE) – Phase II volet 2b (Courteau et al. et PP St-Louis)** (reporté)
- e) **Raccordement Drummondville**

**e.1) Voie de raccordement temporaire**

Considérant l'avis donné aux membres du conseil en date du 2 octobre 2017;

3828.11.17

Sur proposition de madame Marthe Garneau  
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu d'acquitter le coût des matériaux, estimé à 27 000 \$ (taxes incluses), pour la construction d'une voie de contournement du rang 3 de Simpson entre les rues Bernard et Lampron.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

**e.2) Décompte progressif # 1**

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 3722.07.17 attribuant le contrat de construction des infrastructures d'aqueduc et d'égout sur la rue des Bouleaux et le rang 3 Simpson;

Considérant la recommandation de paiement donnée par la firme Avizo experts-conseils en date du 3 novembre 2017;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-12/17 émis;

3829.11.17

Sur proposition de madame Marthe Garneau  
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu :

- d'autoriser le paiement à l'entrepreneur R. Guilbeault Construction inc., la somme de 1 288 533,98 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

### **13. SERVICE INCENDIE & SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **a) Rapport des sorties – Octobre 2017**

Dépôt du bilan des sorties pour le Service incendie pour le mois d'octobre 2017 est fait.

Copie est remise aux membres du conseil.

#### **b) Ministère de la Sécurité publique (MSP) – Pompier/formation; aide financière**

Attendu que la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover désire bénéficier de l'aide financière offerte dans le cadre du Programme d'aide pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que la municipalité prévoit la formation d'un pompier, au cours de la prochaine année, pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

3830.11.17 Sur proposition de monsieur Sylvain Baron  
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu de présenter une demande d'aide financière, dans le cadre du Programme d'aide pour la formation d'un pompier volontaire, au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Drummond.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

#### **c) Association des pompiers – Contribution 2017**

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-12/17;

3831.11.17 Sur proposition de monsieur Sylvain Baron  
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu de verser à l'Association des pompiers de St-Cyrille la somme de 1 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

### **14. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH)**

#### **a) Procès-verbal – Dépôt (retiré)**

#### **b) Regroupement OMH – Nomination**

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 3586.03.17 concernant l'intégration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Cyrille à l'Office municipal d'habitation de Drummond;

3832.11.17 Sur proposition de madame Claudia Kirouac  
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu de désigner monsieur Sylvain Jacques pour agir comme représentant municipal sur le conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Drummond.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

**c) Représentants – Nomination**

3833.11.17 Sur proposition de madame Claudia Kirouac  
Appuyée par madame Marthe Garneau

Il est résolu de nommer, à titre de représentants municipaux sur le conseil d'administration de l'Office municipal de Saint-Cyrille, messieurs Sylvain Jacques et Pierre Lavigne, conseillers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

**15. LOISIRS & COMMANDITES**

**a) Société de l'aréna**

**a.1) Procès-verbal – Dépôt (retiré)**

**a.2) Représentants – Nomination**

3834.11.17 Sur proposition de madame Marthe Garneau  
Appuyée par monsieur Sylvain Baron

Il est résolu de nommer, à titre de représentants municipaux sur le conseil d'administration de la Société de l'aréna, madame Hélène Laroche, mairesse, et monsieur Sylvain Jacques, conseiller.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

**b) Bibliothèque**

**b.1) Procès-verbal – Dépôt (retiré)**

**16. CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ**

**a) Certificat de disponibilité des crédits C-12/17**

Conformément aux dispositions du règlement # 361 concernant les règles de contrôle et suivi budgétaire, je, soussignée, Lucie Roberge, directrice générale adjointe, certifie, par les présentes, que la municipalité dispose des crédits nécessaires pour acquitter les dépenses autorisées par le conseil à la présente séance, et, si requis, est autorisée à faire les transferts budgétaires pour couvrir lesdites dépenses, et ce, à même le budget d'opération ou, si requis, à partir de l'excédent de fonctionnement non affecté, des réserves financières et fonds réservés applicables incluant le fonds de roulement.

Les dépenses seront payées à même le compte d'opération ou, si requis, de la marge de crédit.

ST-CYRILLE-DE-WENDOVER  
Ce 13 novembre 2017

Lucie Roberge  
Directrice générale/Secr.-trésorière adjointe

## **17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Serge Vadnais

- Item 12c) Coût du projet PDE et raccordement; information

Monsieur Yvan Cartier

- Item 12e) Raccordement; information

Monsieur Michel Therrien

- item 12e) Raccordement; information

Madame Ayotte

- 12e) Raccordement; information

Monsieur Dostie

- 12e) Fermeture du rang 3; information

Monsieur Vallée

- 12e) Compteur d'eau; information

Madame Johanne Lafond

- Fermeture rang 3; information

Monsieur Ayotte

- Lecture compteur; information

Madame Nicole Leclair

- Coût consommation d'eau; information

## **18. CORRESPONDANCE**

Le dépôt de la correspondance est fait.

## **19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Pierre Lavigne que l'assemblée soit levée à 21 h.

Signé :

---

Mairesse

---

Directrice générale/Secr.-trésorière adjointe